



PAR COURRIEL

Québec, le 13 mai 2026



Objet : Demande d'accès à des documents (N/D : 26-SQ-0001-177)

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 13 avril 2026 visant l'obtention de documents contenant des renseignements au sujet du soutien à domicile, de l'aide à domicile et du programme chèque emploi-service ou d'allocation autonomie à domicile, laquelle est libellée ainsi:

1^{ère} SÉRIE DE DONNÉES : HEURES DE SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE ET D'AIDE À DOMICILE

Données pour les 2 catégories de variables ciblées, indiquées plus loin, et ce selon les paramètres suivants :

TERRITOIRE ET PROGRAMMES-SERVICES: Québec dans son ensemble, tous les programmes-services

LIEUX D'INTERVENTION : tous lieux d'intervention confondus (domicile, RPA, RI, RTF)

ANNÉE FINANCIÈRE : 2025-2026 (pour la période 13, soit le cumul pour l'année).

Catégories de variables ciblées :

CATÉGORIE 1 : Nombre total d'heures de soutien à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs rendues par le personnel des établissements publics :

1.1 Heures totales de services professionnels rendues par les établissements

1.2 Heures totales de services d'aide à domicile rendues par les auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) des établissements

CATÉGORIE 2 : Nombre total d'heures de services d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs achetées par les établissements et rendues par des fournisseurs privés externes:

2.1 EESAD (dans le cadre du PEFSAD)

2.2 EESAD (hors PEFSAD)

2.3 RPA

2.4 MOI

2.5 Autres services achetés

2ÈME SÉRIE DE DONNÉES : HEURES D'AIDE À DOMICILE PAR LA MAIN-D'OEUVRE INDÉPENDANTE (MOI) 2014-2015 À 2025-2026

Je veux m'assurer que les données sur la MOI ciblent l'aide à domicile et non le soutien à domicile.

TERRITOIRE ET PROGRAMMES-SERVICES: Québec dans son ensemble, tous les programmes-services

LIEUX D'INTERVENTION : tous lieux d'intervention confondus (domicile, RPA, RI, RTF)

ANNÉES FINANCIÈRES : De 2014-2015 à 2025-2026 (pour la période 13, soit le cumul pour l'année).

Variable ciblée : Nombre total d'heures de services d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs achetées par les établissements et rendues par la MOI.

3ème SÉRIE DE DONNÉES: Chèque emploi-service (CES)/Allocation autonomie à domicile (AAD)

TERRITOIRE ET PROGRAMMES-SERVICES: Québec dans son ensemble, tous les programmes-services

Pour l'année 2025-2026 (pour la période 13, soit le cumul pour l'année)

Variables ciblées :

3.1 Nombre total d'heures d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs réalisées via le CES/AAD

3.2 Nombre d'usagers-ères du programme CES/AAD

3.3 Nombre d'employés du programme CES/AAD

3.4 Coût total du programme CES/AAD

Vous trouverez ci-joint un document contenant les renseignements visés par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer nos cordiales salutations.



Me Anne de Ravinel, directrice de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

p.j Avis de recours
 Document (1)

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

Révision

a) **Pouvoir**

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
525, boul. René-Lévesque Est, bur. 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
2045, rue Stanley, bur. 900
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) **Motifs**

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) **Délais**

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135). La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) **Pouvoir**

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) **Délais**

L'article 149 prévoit que l'avis de l'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) **Procédure**

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

Demande

HEURES DE SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE ET D'AIDE À DOMICILE

Données pour les 2 catégories de variables ciblées, indiquées plus loin, et ce selon les paramètres suivants :

TERRITOIRE ET PROGRAMMES-SERVICES: Québec dans son ensemble, tous les programmes-services

LIEUX D'INTERVENTION : tous lieux d'intervention confondus (domicile, RPA, RI, RTF)

ANNÉE FINANCIÈRE : 2025-2026 (pour la période 13, soit le cumul pour l'année).

Catégories de variables ciblées :

CATÉGORIE 1 : Nombre total d'heures de soutien à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs rendues par le personnel des établissements publics :

1.1 Heures totales de services professionnels rendues par les établissements

1.2 Heures totales de services d'aide à domicile rendues par les auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) des établissements

CATÉGORIE 2 : Nombre total d'heures de services d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs achetées par les établissements et rendues par des fournisseurs privés externes:

2.1 EESAD (dans le cadre du PEFSAD)

2.2 EESAD (hors PEFSAD)

2.3 RPA

2.4 MOI

2.5 Autres services achetés

Réponse

HEURES DE SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE ET D'AIDE À DOMICILE (2025-2026, P13)

Question	Réponse
CATÉGORIE 1 : Nombre total d'heures de soutien à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs rendues par le personnel des établissements public	8 667 339
1.1 Heures totales de services professionnels rendues par les établissements	3 390 017
1.2 Heures totales de services d'aide à domicile rendues par les auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) des établissements	5 277 322
CATÉGORIE 2 : Nombre total d'heures de services d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs achetées par les établissements et rendues par des fournisseurs privés externes	13 530 787
2.1 EESAD (dans le cadre du PEFSAD)	965 030
2.2 EESAD (hors PEFSAD)	2 037 772
2.3 RPA	8 538 197
2.4 MOI	145 377
2.5 Autres services achetés	1 844 411

Demande

HEURES D'AIDE À DOMICILE PAR LA MAIN-D'OEUVRE INDÉPENDANTE (MOI) 2014-2015 À 2025-2026

Je veux m'assurer que les données sur la MOI ciblent l'aide à domicile et non le soutien à domicile.

TERRITOIRE ET PROGRAMMES-SERVICES: Québec dans son ensemble, tous les programmes-services

LIEUX D'INTERVENTION : tous lieux d'intervention confondus (domicile, RPA, RI, RTF)

ANNÉES FINANCIÈRES : De 2014-2015 à 2025-2026 (pour la période 13, soit le cumul pour l'année).

Variable ciblée : Nombre total d'heures de services d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs achetées par les établissements et rendues par la MOI.

Réponse

HEURES D'AIDE À DOMICILE PAR LA MAIN-D'OEUVRE INDÉPENDANTE (MOI) (2019-2020 À 2025-2026, P13)*

Année financière	Nombre d'heures
2019-2020	2 402 542
2020-2021	2 295 888
2021-2022	2 285 844
2022-2023	2 773 093
2023-2024	3 876 351
2024-2025	1 182 682
2025-2026	191 881

* Données des année 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 non disponibles

Demande

Chèque emploi-service (CES)/Allocation autonomie à domicile (AAD)

TERRITOIRE ET PROGRAMMES-SERVICES: Québec dans son ensemble, tous les programmes-services

Pour l'année 2025-2026 (pour la période 13, soit le cumul pour l'année)

Variables ciblées :

3.1 Nombre total d'heures d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs réalisées via le CES/AAD

3.2 Nombre d'usagers-ères du programme CES/AAD

3.3 Nombre d'employés du programme CES/AAD

3.4 Coût total du programme CES/AAD

Réponse

Chèque emploi-service (CES)/Allocation autonomie à domicile (AAD) (2025-2026, P13)

Variable ciblée	Résultat
3.1 Nombre total d'heures d'aide à domicile longue durée, courte durée et soins palliatifs réalisées via le CES/AAD	13 045 543
3.2 Nombre d'usagers-ères du programme CES/AAD	22 176
3.3 Nombre d'employés du programme CES/AAD	38 263
3.4 Coût total du programme CES/AAD	318 175 100 \$